

Motorola va se scinder en deux entités

Motorola compte finaliser l'opération dès le début de l'année 2009 par l'intermédiaire d'une distribution d'actions aux actionnaires. Rappelons que fin 2007 la part de marché de l'américain perdait 9,7 points pour atteindre les 11.9%.

Et face aux pertes, la pugnacité de Icahn -second actionnaire du géant made in USA avec 6,4% des titres- a été la plus forte.

« Cette solution offrira davantage de flexibilité, des structures financières plus fines et une gestion à la précision renforcée » explique à la presse Greg Brown, actuel p-dg du groupe.

Dans les faits, l'entité Motorola sera divisée en deux sociétés distinctes. La première aura pour mission de conserver et relancer l'activité dans le mobile et le haut débit.

L'objectif de la seconde sera de se concentrer sur les actifs du groupe dans le domaine des téléphones portables et relancer cette activité. En effet, précisons que ce segment ne représente que **52%** du chiffre d'affaires du groupe contre les deux tiers en 2006. Soit une perte de 33%.

La scission de Motorola en deux groupes était annoncée depuis longtemps, mais les analystes ne pensaient pas que la direction de Motorola allait céder à la pression imposée par le milliardaire américain.

Le mardi 25 mars 2008, la presse américaine rapportait que C. Icahn avait entamé une action en justice contre Motorola devant une Cour du Delaware. Il souhaitait obtenir des documents et informations relatives à la stratégie de l'équipementier télécom et plus particulièrement à son activité « mobile ».